JANVIER 2023

VALOGNES LE MAG

2022 : RELEVER LES DÉFIS DU CHANGEMENT

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALOGNES

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 1 04/01/2023 09:31

SOMMAIRE

4 ENTRE ACTIONS ET PRUDENCE

6 LA RÉUSSITE AU CŒUR DES PROJETS

8 UNE PLACE POUR TOUS

10 ÊTRE ENSEMBLE

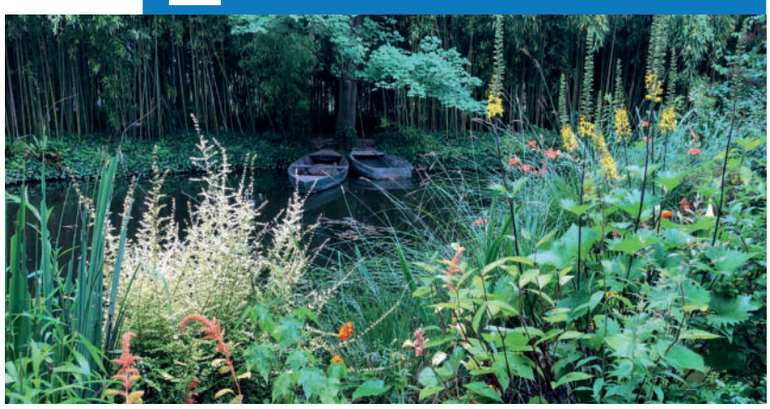

12 HORIZONS CULTURELS

15 LE DOSSIER : VALOGNES ENGAGÉE DANS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

18 ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE "LA TRANSVERSALITÉ"

19 FACILITER LA VILLE

22 ÉTAT CIVIL, UN SERVICE AU QUOTIDIEN

23 CITOYENNETÉ RESPONSABLE

24 ORANO TEMIS SE MODERNISE POUR SA CROISSANCE

26 DU NOUVEAU À L'HÔPITAL SIMONE VEIL

28 LES CONCERTS EN VALOGNAIS

30 INFOS PRATIQUES

Revue officielle d'information municipale de la ville de Valognes, diffusée gratuitement

Reproduction et vente interdites

Directeur de la publication : Jacques Coquelin
Coordination de la rédaction et de la documentation : Cabinet du Maire

Crédits photos :
Atelier Nord Sud ARCHITECTURE - Centre Hospitalier Public du Cotentin – Communauté d'Agglomération du Cotentin - Les Concerts en Valognais - La Manche Libre – Mairie de Valognes – Orano Temis JF. PAGA – Le Rugby Club de Valognes - Droits réservés

Impression : Imprimerie Versailles Normand
Conception graphique : Ewen PRIGENT
Tirage : 4 500 exemplaires
Distribution : Médiaposte

Ce magazine est disponible en format AUDIO sur le site Internet de la Ville de Valognes www.valognes.fr ou à la médiathèque Julien de Laillier sur CD.

Réalisé et imprimé en janvier 2023 sur un papier certifié PEFCTM 13-32-045

www.valognes.fr

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 2 04/01/2023 09:31

ÉDITO

UNE AMBITION UTILE

JACQUES COQUELIN MAIRE

Équilibrer le budget d'une collectivité en 2023 n'est vraiment pas chose aisée. La construction du budget est un exercice extrêmement délicat pour toutes les collectivités locales et territoriales du fait même d'un contexte économique et financier inédit.

L'envolée des prix des énergies, l'augmentation très souvent à deux chiffres des matières premières tout comme la légitime progression du point d'indice du traitement des fonctionnaires, contribuent à accroître la complexité que rencontrent les élus pour boucler leur budget.

Les contraintes financières voulues par le Gouvernement qui ne se les impose pas à lui-même, auront indubitablement des conséquences sur les finances des Régions, des Départements, de notre Agglomération du Cotentin et inévitablement, sur celles des communes.

Faut-il pour autant réduire les services à la population et diminuer la qualité de vie de nos concitoyens ? Faut-il éteindre les éclairages urbains durant toute la nuit au détriment de la sécurité des habitants ? Faut-il abandonner le fleurissement de la ville au mépris de l'embellissement de la cité ? Devons-nous réduire le chauffage dans les salles de classe sans risquer pour la santé des élèves ? Faut-il abandonner les festivités locales et limiter les actions culturelles ou sportives qui deviennent alors les parents pauvres dans de telles situations ?
Pouvons-nous envisager un Noël sans illuminations ? Une fête nationale sans feu d'artifice ?

Je ne le pense vraiment pas.
Cette voie est pour moi celle de la régression, celle du renoncement et de l'irresponsabilité à l'égard de notre population, celle de la médiocrité sociale, morale et intellectuelle.
Il n'est évidemment pas question de "jeter l'argent par les fenêtres", Valognes ne l'a jamais fait et nous ne commencerons pas maintenant. Pour ce qui nous concerne, nous avons choisi la voie du courage, de l'espérance et de l'ardeur.

NOS PROJETS SERONT CADENCÉS AU RYTHME DE NOS CAPACITÉS FINANCIÈRES, MAIS ILS NE SERONT PAS REMIS EN QUESTION.

NOS ENFANTS MÉRITENT LES MEILLEURES CONDITIONS POUR APPRENDRE ET GRANDIR.

Il me paraît important - pour ne pas dire essentiel - de faire vivre notre commune, de permettre à nos concitoyens d'avoir du travail, de pratiquer un sport, d'assister à la représentation de spectacles et de concerts, d'avoir accès à la Culture. Nos enfants méritent les meilleures conditions pour apprendre et grandir. Notre ville doit être accueillante, attractive et dynamique.

Nous avons de l'ambition pour notre ville.
Nos projets seront cadencés au rythme de nos capacités financières, mais ils ne seront pas remis en question. Nous avons choisi le maître d'œuvre pour la construction de notre groupe scolaire dont les travaux débuteront en 2024. La construction de la salle culturelle et de congrès devrait être engagée avant 2026. L'aménagement des berges du Merderet se poursuivra. Notre ville est résolument dans l'action parce que nous sommes convaincus que les difficultés, si importantes soient elles, ne seront jamais vaincues que par l'action.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 3 04/01/2023 09:31

FINANCES

ENTRE ACTIONS ET PRUDENCE

Délégation de Joséphine TOSTAIN, Adjointe au Maire

21,6 MILLIONS D'EUROS, LE BUDGET 2022

Le budget primitif a été voté le 4 avril 2022 : il s'élève à 21,6 millions d'euros. La part d'investissement est de 10,4 millions, consacrés principalement au financement des projets structurants. Le budget de fonctionnement s'établit à 11,2 millions d'euros.

Malgré la baisse constante des dotations de l'État (moins 2,5 millions), notre capacité d'autofinancement traduit la bonne santé financière des comptes de la ville. Concernant l'encourt de la dette, il en est de même, notre capacité de désendettement est de 3,7 ans contre 3,25 ans en 2021.

QUATRE IMPÉRATIFS

dans la construction du budget 2022 :

- Envisager des investissements importants sans négliger l'investissement courant,
- Neutraliser la pression fiscale,
- Conserver le niveau des services à la population en dépit de la raréfaction des ressources,
- Garantir pour les années à venir une situation financière saine et stable.

ET UN DÉFI À RELEVER :

Concilier contraction de la ressource et attente forte en matière de services publics et d'équipements.

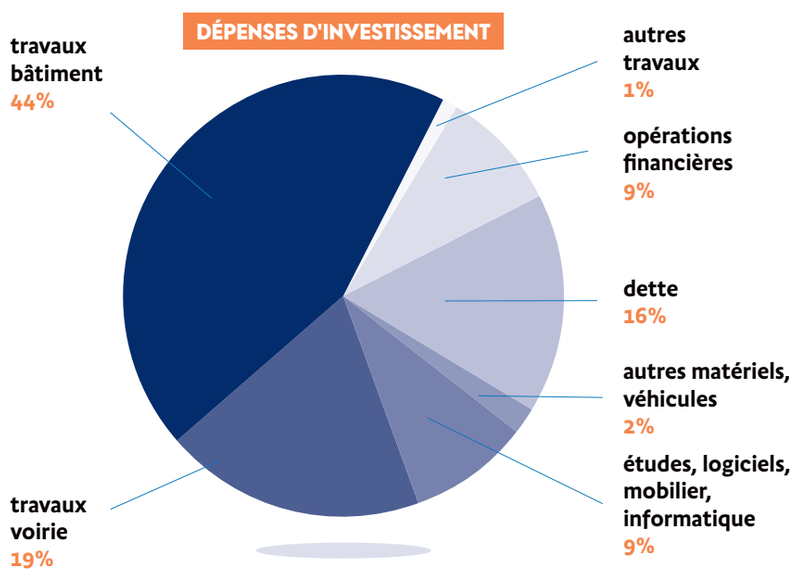

10,4 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS, NOTAMMENT :

- Construction d'un groupe scolaire
- Extension de la salle omnisports Gilbert Février
- Aménagement des berges du Merderet
- Aménagement de la route de Bricquebec
- Salle culturelle et de congrès

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 4 04/01/2023 09:31

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

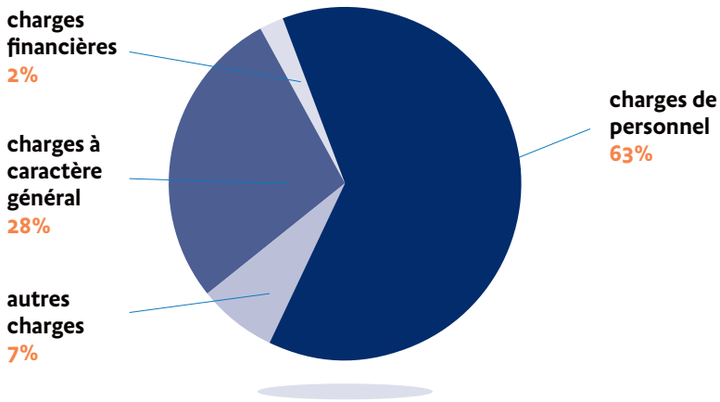

11,2
MILLIONS D'EUROS
Dépenses de fonctionnement maîtrisées sans réduction des services à la population

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

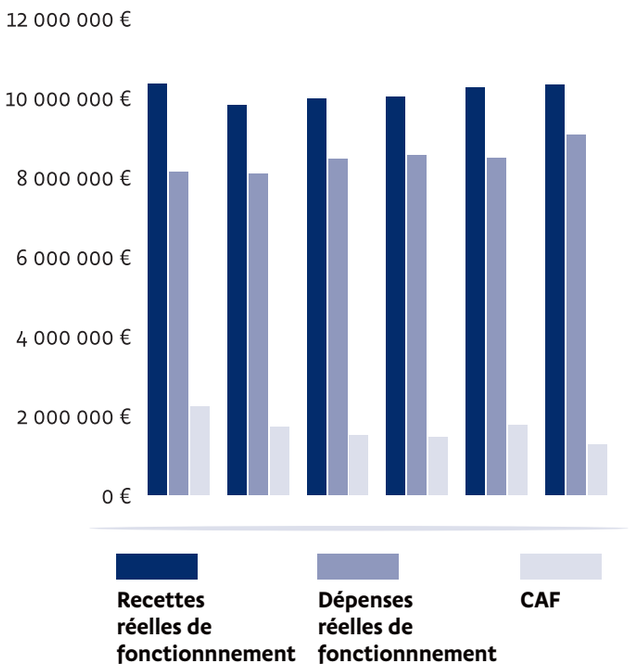

578 145 EUROS
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES :
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (État) : 172 400 €
- Subvention Région Normandie : 181 250 €
- Subventions Département de la Manche : 224 495 €

1,3
MILLION D'EUROS ÉPARGNE DÉGAGÉE AU 31/12/2021

111 642 EUROS
SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LA VILLE AUX ASSOCIATIONS

0 %
D'AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ

UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

Annuité 2022	754 388 €
Encours de la Dette au 1er janvier 2022	4 996 659 €
CAF au 31 décembre 2021	1 347 000 €
Capacité de désendettement au 31 décembre 2021	3,7 années
Intérêts	150 942 €
Capital	603 446 €

- Capacité de désendettement de la ville
- Situation financière saine
- Recours à l'emprunt limité pour l'investissement durable

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 5 04/01/2023 09:31

ÉDUCATION
ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

LA RÉUSSITE AU CŒUR DES PROJETS

Délégation d'Odile SANSON, Adjointe au Maire

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE QUARTIER DU GRAND SAINT-LIN

À l'issue d'un jury de concours de maîtrise d'œuvre portant sur la conception réalisation du nouveau groupe scolaire, Quartier du Grand Saint-Lin, intégrant une unité de production de repas, l'équipe de maîtrise d'œuvre représentée par le groupement NORD SUD Architecture a été retenue en novembre 2022.

L'objectif de la Municipalité est de réaliser une école moderne aussi bien dans la construction (choix des matériaux, développement durable, sécurité des usagers…) que dans la conception des surfaces intérieures et extérieures pour répondre aux enjeux majeurs d'enseignement et d'accueils périscolaires.

Les grandes orientations de cet important projet se déclinent comme suit :

- une école plus verte dans laquelle une attention particulière sera portée à la végétalisation des espaces extérieurs visant à créer une ambiance paysagère singulière,
- une école plus ouverte dont l'architecture et les principes constructifs laisseront une grande place à la lumière,
- une école inclusive pour le bien-être de tous au service des nouvelles pratiques pédagogiques,
- une école dans laquelle la conception de l'unité de production sera guidée par l'exigence du « bien manger » : valorisation des circuits de proximité – contractualisation avec des producteurs locaux – lutte contre le gaspillage alimentaire à travers le « consommer juste » et la réduction des déchets.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 6 04/01/2023 09:31

PREMIÈRES NOTES DE L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE

L'histoire des deux classes d'Orchestre à l'école de Valognes pourrait s'écrire ainsi : les instruments à peine remis aux jeunes musiciens, les noires et les blanches à peine découvertes, qu'un long silence imposé appelé « COVID-19 » s'est invité dans les classes, interrompant la pratique instrumentale. Qu'à cela ne tienne car la musique ne s'arrête jamais vraiment. Petits et grands ont pu reprendre leur cours d'instrument à la rentrée de septembre dernier, complété par la formation d'orchestre.

Nous avons vu combien ils étaient heureux et fiers, à l'occasion de l'inauguration officielle des Classes d'orchestre à l'école, jeudi 8 décembre, de nous faire découvrir le fruit de leur travail. Envolée de notes à la salle du château qui - pour l'occasion - s'est transformée en auditorium pour le plus grand plaisir d'un public conquis. Merci aux jeunes musiciens pour cet agréable moment rendu possible grâce à l'implication des familles, à l'engagement des professeurs de l'école municipale de musique et des enseignants.
Ce programme d'Orchestre à l'école gratuit pour les familles, initié en 2021 et proposé sur 3 années à Valognes, est financé par la ville avec le soutien de l'association nationale « Orchestre à l'école » et le concours du Conseil départemental de la Manche. Il se poursuit pour l'année scolaire 2022-2023 et soixante-et-un élèves de CM1 des groupes scolaires Alexis de Tocqueville-Léopold Delisle et Le Quesnay.

JEAN-MICHEL BERNARD À VALOGNES

Temps fort avec la venue à l'école municipale de musique de Jean-Michel BERNARD, pianiste prodige, compositeur de musiques de films, chef d'orchestre de Ray Charles pendant quelques années, qui a animé en juin 2022 des rencontres pédagogiques avec les enfants des écoles publiques ainsi qu'une master-class auprès des élèves pianistes.

Le 25 juin 2022, Jean-Michel BERNARD, accompagné de l'ensemble orchestral de l'école municipale de musique, s'est produit lors d'un concert de grande ampleur. Le public mélomane s'est laissé porter par ce voyage musical alliant découverte et passion. Un grand moment de partage !

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 7 04/01/2023 09:31

SPORT
JEUNESSE
VIE ASSOCIATIVE

UNE PLACE POUR TOUS

Délégation de Sylvain CAILLOT, Adjoint au Maire

L'ESPACE JEUNES, LIEU DE RENCONTRE ET D'ÉCOUTE

L'intérêt de l'Espace Jeunes continue de faire ses preuves avec plus de deux cents adhérents en 2022. L'équipe éducative Jeunesse a pleinement joué son rôle socio-éducatif auprès des jeunes, surtout après les difficultés engendrées par la pandémie de Covid-19. Lieu de rencontre, de partage et d'écoute, cet accompagnement prend tout son sens et ne cesse de se réinventer.

En franchissant la porte de l'Hôtel-Dieu, Sylvie, Arnaud et Alexandre, animateurs Jeunesse, feront partager les nombreux projets adaptés aux attentes des Jeunes à travers un programme d'animations renouvelé à chaque période de vacances scolaires (jeux, sorties, séjours...).

Au sein de cette structure, les services suivants sont proposés gratuitement :

- Point Info Jeunesse (PIJ),
- Relais EURODESK, sur rendez-vous (https://eurodesk.eu/france/),
- Réseau spécifique Promeneurs du NET (Possibilité d'échanger en toute discrétion avec des professionnels sur tous les sujets),
- Antenne de la Maison des Adolescents (MADO) sur rendez-vous,
- Formations aux premiers secours et de baby-sitting.

Dans ce lieu aménagé pour les Jeunes, qui leur permet tour à tour de partager, de s'amuser, d'échanger en toute discrétion quand ils en ressentent le besoin, de s'informer sur différentes thématiques et de s'orienter sur leur avenir scolaire ou professionnel, les Jeunes peuvent aussi trouver des repères auprès de l'équipe de professionnels pleinement mobilisée pour leur bien-être et leur plein épanouissement.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 8 04/01/2023 09:31

L'ÉTÉ AU KIOSQUE, NOUVELLE FORMULE, NOUVEAU LIEU

Les dispositifs du Kiosque et de l'Été Jeunes ont fusionné pour devenir L'ÉTÉ AU KIOSQUE, installé au Parc des Cordeliers du lundi au vendredi sur la période du 11 juillet au 26 août. Cette nouvelle offre d'activités s'adresse aux enfants à partir de 6 ans ainsi qu'à leurs familles et aux adultes résidant ou non sur Valognes.

Au programme, de multiples activités manuelles et sportives encadrées par du personnel municipal sur réservation, des animations en accès libre ouvertes à tous (jeux de raquettes, tir à l'arc, structure gonflable…) et des sorties Familles à la journée (Zoo de Jurques, Parc Emmanuel Liais, Sortie en bateau dans la rade de Cherbourg, Parc de loisirs Ange Michel, Festyland…). La fréquentation journalière moyenne à l'Eté au kiosque 2022 s'est élevée à quatre-vingt-un participants dont vingt-et-une inscriptions aux sorties Familles. Vivement l'été prochain !

UNE OFFRE D'ANIMATIONS RICHE ET VARIÉE

Comme toujours, lors de chaque période de vacances, les familles disposent de différentes solutions adaptées pour leurs enfants : les Tickets Temps Libre, le Centre de Loisirs des petites vacances géré par les services municipaux, le Centre de loisirs de l'été des Francas de la Manche ouvert également aux enfants de dix communes partenaires et toujours l'accueil libre à l'Espace Jeunes.
Cette année encore, les navettes estivales gratuites pour les Valognais au départ de Valognes en direction de la piscine de Carentan-les-Marais et de la plage de Barneville-Carteret ont été appréciées.

LE SPORT À VALOGNES

CÔTÉ ÉQUIPEMENTS

AU STADE GEORGES PILLET :
- 3 terrains de football à 11 engazonnés (dont 2 éclairés)
- 1 terrain de football à 11 stabilisé
- 1 terrain de football en herbe à 9
- 1 terrain de rugby engazonné et éclairé
- 1 terrain de basket de plein air
- 4 courts de tennis dont 1 couvert
- 1 terrain extérieur de mini-tennis
- 1 terrain de pétanque
- des équipements d'athlétisme

SALLE OMNISPORTS GILBERT FÉVRIER :
- 1 salle de sports avec un mur d'escalade
- 1 salle de danse
- et dans l'enceinte, 1 piste d'athlétisme de 400 mètres

GYMNASE FÉLIX BUHOT :
- 1 salle omnisports
- 1 salle de gymnastique
- 1 salle d'arts martiaux
- 1 salle de musculation
- et dans l'enceinte, 1 stand de tir et 1 skate-park

COMPLEXE POLYVALENT MARCEL LECHANOINE :
- 1 salle omnisports
- 1 salle multi-usages

CÔTÉ ACTIVITÉS SPORTIVES :

Les activités sportives suivantes, gratuites et réservées aux enfants scolarisés sur la commune et aux adultes valognais, sont encadrées par les éducateurs municipaux, François et Matthieu.
- **Pour les Enfants** :
Baby sports (4-5 ans), Éveil sportif (6-7 ans), Sports de raquettes (7-12 ans), Sports de ballons (7-12 ans)
- **Pour les Adolescents** :
Badminton Jeunes (12-16 ans),
Sports Ados (12-16)
- **Pour les Adultes** :
Badminton (à partir de 16 ans), Marche Nordique et Santé vous active (à partir de 18 ans)

DE BELLES MANIFESTATIONS SPORTIVES :

- **La rencontre de l'équipe de rugby féminin Élite 2 championne de France, Les Valkyries**, dimanche 4 septembre, dans le cadre des 30 ans du Rugby Club de Valognes. À cette occasion, le bouclier du titre a été présenté aux joueurs et joueuses pendant des moments d'échanges conviviaux.

- **Le cyclo-cross de La Valognaise cyclisme**, organisé le dimanche 13 novembre au stade Georges Pillet, comptant pour la deuxième manche de la Coupe de Normandie « Souvenir Yves Libor ». Cette compétition a réuni plus de trois cents coureurs tout au long de la journée sur différentes catégories sous une météo estivale.

DYNAMISME ET DIVERSITÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE

Samedi 10 septembre, le 8ème Forum des Associations de Valognes a réuni quarante-huit associations, au complexe Marcel Lechanoine. Les sept cents visiteurs ont pu se renseigner sur la diversité de l'offre proposée sur la commune. Petits et grands ont profité d'animations et participé à des démonstrations de pratiques sportives et/ou artistiques. Cette manifestation annuelle est désormais un rendez-vous incontournable de rentrée de la vie associative valognaise.

DE L'ÉCLAIRAGE LED DANS NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Lancé en 2021, le plan pluriannuel de remplacement de l'éclairage dans nos équipements sportifs au profit d'ampoules LED s'est poursuivi en 2022. Après la salle de tennis en 2021, l'éclairage du gymnase Félix Buhot a été rénové l'an passé. Ce système d'éclairage sera déployé dans les autres structures sportives, avec pour objectif une réduction de 70 % de la consommation d'énergie.

LA SALLE GYMNIQUE, JEAN BÉCHET

Le chantier d'extension de la salle omnisports Gilbert FÉVRIER, rue de la Planque Saint-Jean, commencera début 2023 pour une durée de travaux d'environ quinze mois. Il s'agira de créer une salle de gymnastique d'une surface de 590 m², d'agrandir le hall existant en y intégrant des espaces d'activités annexes sur une surface de 100 m². En hommage à Jean BÉCHET, Président de l'Association Union Sportive de Valognes de 1984 à 1992, qui a œuvré toute sa vie en faveur du sport à Valognes, le Conseil municipal a décidé de dénommer cette salle « Espace gymnique Jean Béchet ».

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 9 04/01/2023 09:31

ACTION SOCIALE

ÊTRE ENSEMBLE

Délégation d'Hubert VARIN, Adjoint au Maire

COUPURE DE RUBAN À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES MIMOSAS

La résidence autonomie Les Mimosas dispose désormais de trente-deux logements.

Dans le cadre de la réhabilitation de cet ensemble immobilier, propriété du Centre Communal d'Action Sociale depuis la fin de l'année 2011, quatre nouveaux appartements ont été créés pour répondre aux besoins de nos aînés. La réhabilitation a également porté sur la rénovation de vingt-huit logements offrant ainsi aux résidents de meilleures conditions de vie.

C'est ainsi que le 26 octobre, Élus, Résidents et Partenaires se sont retrouvés pour un moment de convivialité à l'occasion de l'inauguration.

LA MAISON DES SOLIDARITÉS RUE BURNOUF

Le bâtiment abritant La Maison des Solidarités s'est embelli en 2022 : les joints de deux façades ont été repris au cours de l'automne dernier. Les associations présentes dans cet espace d'échanges et de lien sont les suivantes : Le Secours Populaire, Le Secours Catholique, La Croix Rouge, Gem L'Alizée, L'Association Valognes Activités en Temps Partagé, Le Club de bridge et le GIP Tandem. Le CCAS organise une réunion trimestrielle de coordination avec les associations afin de maintenir la dynamique de lien et de solidarité.

Ce bâtiment abrite en outre deux logements d'urgence destinés à l'hébergement temporaire de personnes sans abri.

DE LA COULEUR POUR LA SORTIE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le philosophe Gaston BACHELARD disait de Claude MONET qu'il a « tendu un miroir à la beauté du monde ». Ainsi, les cinquante-cinq participants à la sortie intergénérationnelle du samedi 25 juin 2022 à GIVERNY ont pu apprécier la beauté des jardins d'eau et de fleurs de ce peintre impressionniste, riches en perspectives, symétries et couleurs. Après la pause méridienne, petits et grands ont pris place à bord d'une péniche pour une balade fluviale sur la Seine. L'occasion de découvrir la faune et la flore de ce fleuve.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 10 04/01/2023 09:31

PLUS DE VACANCES POUR LES SENIORS

Nouvelle formule pour l'édition 2022 du séjour SENIORS EN VACANCES : huit jours, sept nuits pour le plus grand plaisir des vingt-sept participants au voyage sur l'île d'Oléron du 14 au 21 mai. Visites, flâneries et repos au programme de cette semaine de villégiature.

De la découverte de Fort Boyard en bateau, en passant par la visite des caves et du château des Valois à COGNAC, les promenades souvent ensoleillées en bord de mer ont ravi nos Valognaises et Valognais.

DU PIMENT AU MENU DU REPAS DES AINÉS 2022

Après la Corse en 2021, les trois cent seize convives de l'édition 2022 se sont retrouvés dimanche 6 novembre au complexe Marcel Lechanoine, autour de saveurs basques : jambon cru au piment d'Espelette, poulet basquaise, Osso-Iraty, gâteau basque.

Les doyens de l'assemblée – Madame Janine BÉCHET et Monsieur Louis LAISNÉ – ont été mis à l'honneur et se sont vu offrir un panier garni. Armelle LÉONARD et son équipe ont animé le repas en reprenant des classiques musicaux d'hier et d'aujourd'hui.

EN 2023

LES QUARTIERS DE L'EMPLOI :
Rencontre avec les employeurs locaux
Jeudi 13 avril de 9h30 à 13h00
salle du château

SÉJOUR SENIORS EN VACANCES
Une semaine de vacances
Direction Le Pays Basque en train
du samedi 10 au samedi 17 juin

REPAS DES AÎNÉS
Un moment de convivialité
Dégustation culinaire alsacienne en octobre
complexe Marcel Lechanoine

DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET DE LA CULTURE POUR TOUS

Cinéma à 1 € :
deux entrées par an et par personne au cinéma Le Trianon de Valognes, selon conditions de ressources du foyer.

Bourse au permis de conduire :
Afin de tenir compte de l'évolution tarifaire du permis de conduire, majoration de 200 € de l'aide financière en 2022 pour les Jeunes de 16 à 25 ans et les bénéficiaires de minimas sociaux, pouvant aller de 600 à 800 €, en contrepartie de trente heures de bénévolat effectuées dans le cadre d'une convention conclue avec le CCAS.
Cette aide, attribuée sous conditions de ressources, est également accessible aux Jeunes inscrits à l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC).

Ateliers Cuisine :
Nouveau lieu, nouvelle formule.
Les Ateliers cuisine se tiendront désormais à La Maison des Solidarités en collaboration avec le Secours Populaire, à raison d'une demi-journée par mois. Destinés aux bénéficiaires des associations caritatives locales, ces ateliers sont l'occasion d'échanger des savoir-faire autour de la préparation d'un repas, d'apprendre à cuisiner des produits de saison, d'aller vers le bien manger tout en maîtrisant les coûts.

Ateliers Confiance en soi et bien-être :
Ouverts aux femmes valognaises, ces ateliers se déroulent le premier mardi de chaque mois à l'Hôtel-Dieu, en partenariat avec le Centre Médico-Psychologique Le Gavendest de la Fondation du Bon Sauveur.

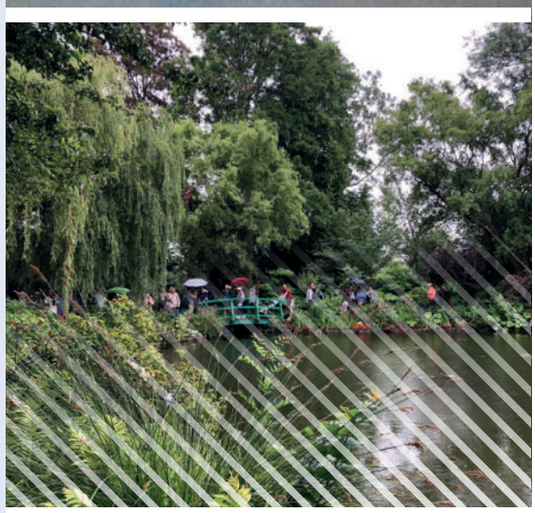

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 11 04/01/2023 09:31

CULTURE
PATRIMOINE

HORIZONS CULTURELS

Délégation de Françoise THURAT, Adjointe au Maire

LE PUBLIC REVIENT...

La musique, la danse, les arts rassemblent toujours les êtres pour un moment de paix et de grâce en rappelant que l'humanité n'a pas déserté en l'homme, même quand les heures sont redevenues sombres et graves aux portes de l'Europe.

Les artistes avec leur sensibilité nous disent leur vision du monde. Leur travail de création réplique à la destruction en éveillant émotion et rêveries, désir et espoir.

Nous étions plus de sept cents réunis ce soir du 12 mars 2022 autour des artistes de CELTIC LEGENDS, transportés vers les vertes et lointaines contrées irlandaises, pas si éloignées de nos magnifiques paysages sauvages des côtes du Nord-Ouest Cotentin.

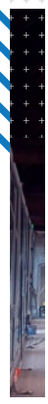

... AU MUSÉE AUSSI

Grand succès pour les élèves des écoles publiques, lors de la Semaine du Goût du 10 au 14 octobre 2022 avec découvertes et expérimentations autour de la pomme sous toutes ses formes, en partenariat avec Le Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 12 04/01/2023 09:32

UNE MISE EN LUMIÈRE ÉBLOUISSANTE

Des porcelaines de la manufacture de Valognes fondée en 1793, « ont pris l'air » pour l'exposition d'œuvres d'art unique, « *Merveilles d'or et d'argent, Trésors cachés et savoir-faire de la Manche* », une mise en lumière éblouissante dans l'écrin minéral exceptionnel du Mont Saint-Michel, ouverte au public jusqu'au 30 janvier 2022.

18E PRIX LITTÉRAIRE DE VALOGNES

En 2022, Metin ARDITI, a remporté le prix littéraire de la Ville de Valognes, pour son roman « *L'homme qui peignait les âmes* », plaidoyer pour l'œcuménisme et la paix dépassant le thème de l'art.

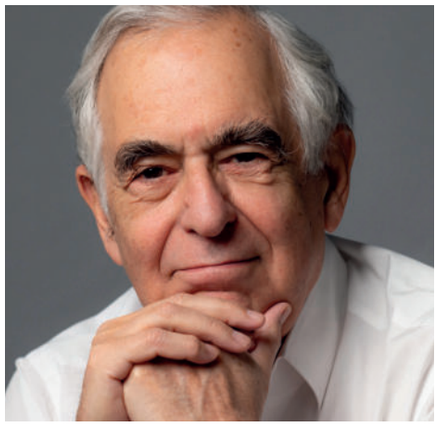

CLIN D'ŒIL À LA MÉDIATHÈQUE JULIEN DE LAILLIER

La médiathèque a achevé sa métamorphose en 2022. Les ouvertures vitrées de la salle des arcades laissent à voir la nouvelle attractivité des publics pour ce lieu, raison d'être fondamentale de la lecture publique.

RICHESSE ANTIQUE

Plus de lisibilité pour les thermes romains d'Alauna, avec l'implantation d'une nouvelle table d'interprétation, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire et l'Association Agglomération Antique d'Alauna.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 13 04/01/2023 09:32

ZOOM MÉTIER

AMANDINE GILLES

Responsable du Musée régional du cidre, chargée de la conservation et de la valorisation des collections municipales au sein du service Culture-Patrimoine

UNE SAISON BIEN ANIMÉE AU MUSÉE RÉGIONAL DU CIDRE !

À l'occasion de la semaine du goût, la ville de Valognes s'est associée à la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour proposer aux scolaires des animations ludiques et gourmandes autour de la pomme. Au programme : une visite guidée du musée, un atelier jus de pommes et des dégustations qui ont mis leurs papilles dans tous leurs états.

Autres moments forts de la saison, la Nuit européenne des musées et les Journées européennes du patrimoine. Nouvelles expériences au musée, lieu vivant et convivial : échanges en patois normand, ateliers origami, lectures de contes, rencontres autour des abeilles, visites hors-les-murs *Rendez-vous au verger*.

Faire le lien entre les publics et les collections municipales, rendre ces dernières accessibles et favoriser leur compréhension passe aussi par leur présentation. En 2019, huit objets issus des collections du Musée régional du cidre ont été prêtés à l'Ecomusée de la Bintinais (Rennes) dans le cadre de l'exposition « *Pom, pom, pommes une histoire bretonne* ». En 2021, dix pièces des porcelaines de Valognes s'envolaient (par hélicoptère !) pour le Mont-Saint-Michel afin de prendre place au sein de l'exposition départementale « *Merveilles d'or et d'argent – trésors cachés et savoir-faire de la Manche* ».

Puisque nos collections ont tant à partager, la première édition du cycle *Les collections de la ville de Valognes s'exposent !* est lancée en 2021. Consacrée à Félix BUHOT, cent vingt scolaires ont ainsi pu découvrir lors de visites guidées, l'originalité de cet artiste valognais à travers peintures, gravures et dessins, et l'influence de Valognes sur son œuvre.

Ces actions de valorisation découlent de missions quotidiennes de conservation et gestion des collections : inventaire, dépoussiérage, constat d'état, recherches documentaires... Des missions qui offrent un contact privilégié avec les collections et amènent à travailler avec différents corps de métiers : conservateur, restaurateur, encadreur ou encore historien. À l'occasion de l'exposition *Sur les pas de Félix Buhot*, sept œuvres ont fait l'objet d'opération de conservation-restauration.

Suite à la mission d'inventaire débutée en 2013, plus de neuf cents objets issus des collections du Musée régional du cidre (bénéficiant de l'appellation « Musée de France ») sont aujourd'hui visibles en ligne sur le *Portail des collections des musées de Normandie*. Cet outil de gestion et valorisation des collections a, entre autres, permis lors de la première période de confinement de maintenir le lien avec le public par la mise en place d'une enquête virtuelle. Chaque vendredi était ainsi diffusé, via le réseau social Facebook, le détail d'un objet à partir duquel les internautes étaient invités à se rendre sur le portail pour mener l'enquête et identifier l'objet en question.

La poursuite des actions de conservation et le développement de la dynamique de valorisation des collections municipales sont essentiels pour faire connaître et transmettre le patrimoine valognais auprès des publics locaux, touristiques ou encore des scolaires.

ville de valognes
MUSÉE Régional du CIDRE

Saison 2022 en quelques chiffres

2 802 visiteurs

333 visiteurs lors de la Nuit européenne des musées et des Journées européennes du patrimoine

116 élèves pendant la semaine du goût

Un travail d'équipe !

Amandine Gilles est assistée dans ses missions par Régis Cauvin, Natacha Le Moal et Carole Martin dans le cadre du fonctionnement et de l'attractivité du musée.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 14 04/01/2023 09:32

"Nous ne sommes jamais que les usufruitiers de la terre".

Antoine de Saint-Exupéry

LE DOSSIER

VALOGNES ENGAGÉE DANS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Valognes, comme toutes les collectivités locales, subit de plein fouet la crise énergétique. Par ailleurs, VALOGNES entend apporter sa contribution au rendez-vous de l'humanité avec l'histoire et mène depuis plusieurs années une politique visant plusieurs objectifs :

- Réduire les gaz à effet de serre,
- Économiser l'énergie,
- Consommer de façon responsable,
- Préserver la ressource en eau,
- Respecter la biodiversité,
- Modifier les déplacements.

« il vaut mieux une sobriété choisie qu'une austérité subie »

Jacques Coquelin, Maire

Les Élus Municipaux sont convaincus depuis longtemps qu'il s'agit de défis majeurs qui doivent répondre à l'appel des générations futures. Lors du Conseil municipal du 26 septembre 2022, Jacques COQUELIN, Maire de VALOGNES, a rappelé l'ensemble des mesures que la commune a mises en œuvre depuis plusieurs années pour aller dans ce sens. « Il faut agir quotidiennement » a souligné le Maire, lors de cette séance de l'Assemblée communale.

Qu'il s'agisse de gestes simples et rapides à mettre en œuvre, comme baisser la température du chauffage de certains bâtiments, éteindre l'éclairage intérieur des salles et bureaux, réduire l'éclairage public, sensibiliser à la sobriété numérique au bureau ou sensibiliser les habitants aux économies d'énergie... Mais également d'actions plus en profondeur nécessitant des investissements plus lourds, comme le remplacement de tous les éclairages à incandescence par des ampoules de type LED ou la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires.

Tous les travaux qui ont été engagés ces 10 dernières années ont donné lieu à la mise aux normes car l'exemplarité des collectivités est essentielle pour motiver l'ensemble de la société à participer à la réduction des consommations d'énergie.
Ces actions vont s'amplifier dans les années à venir, notamment avec la création d'un premier éco-quartier dans le cadre de l'aménagement du quartier du Grand Saint-Lin.

Le Maire concluait son intervention en affirmant : « il vaut mieux une sobriété choisie qu'une austérité subie ».

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 15 04/01/2023 09:32

AGIR P
L'AVE
VALOG
VILLE DU

LA VILLE DE DEMAIN

est une ville durable et désirable, qui intègre les enjeux environnementaux, sociétaux et culturels. Un espace de vie responsable et vivant.

La Ville de Valognes s'est inscrite dans cette démarche et l'a réaffirmé lors des séances de Conseil Municipal de décembre 2021 et septembre 2022.

LE DÉVELOPPEME C'EST QU

C'est un développement qui répond aux bes compromettre la capacité des générati

MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE

Faire cohabiter dans la ville commerces, services, bureaux et logements permet des complémentarités, sources de développement et de vie d'un quartier. À cela peut s'ajouter une diversité sociale et générationnelle au sein même des résidences, pour plus d'échanges et de partage.

La Ville de Valognes a choisi d'inscrire une action HABITAT dans le cadre de l'opération « Petites Villes de Demain ».

MAÎTRISER LES É

La maîtrise de l'énergie à moi conception intelligente des bât efficientes.

La Ville de Valognes intègre ces nouvelle construction et poursuit u rénovation de ses bâtiments visant

CRÉER DU LIEN SOCIAL

La ville doit être un espace d'échange et de lien entre les habitants.

La Ville de Valognes se veut être une ville qui offre plus d'espaces de rencontre et d'interactions pour une vraie vie de quartier. Elle accueille le premier Béguinage Solidaire du Département de la Manche.

UN NOUVEAU MODÈLE ÉNERGÉTIQUE

La France doit répondre aux objectifs européens de réduction des gaz à effet de serre d'ici à 2030. Pour ce faire, le modèle économique doit moins reposer sur les énergies fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon), mais c'est surtout à chacun d'entre nous de changer son mode de vie.

La Ville de Valognes s'est engagée dans un partenariat avec Enedis pour produire plus de la moitié de la consommation électrique de ses habitants d'ici à deux ans, à l'aide de panneaux photovoltaïques implantés sur les délaissés de terrains de la zone d'activités d'Armanville. Par ailleurs, en étroite collaboration avec Grdf, elle a facilité la production et l'acheminement de gaz vert sur son territoire, fabriqué par méthanisation sur le centre d'enfouissement des déchets ultimes du Ham. Progressivement, l'éclairage public sera réalisé en LED, technologie bien moins gourmande en énergie, moins chauffante et luminescente.

NATURE DE PROXIM

La ville durable est une ville intense q au service de tous.

La Ville de Valognes dispose d'espaces ver et d'ilôts pour la biodiversité.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 16 04/01/2023 09:32

POUR VENIR OGNES : DURABLE

EMENT DURABLE, T QUOI ?

aux besoins des générations du présent sans énérations futures à répondre aux leurs.

LA VILLE DURABLE

est une question d'infrastructures, d'aménagements et d'évolutions technologiques ; elle repose aussi sur l'engagement de ses habitants, acteurs essentiels de la transition énergétique et de la vitalité de leur quartier.

La Ville de Valognes inscrit cette démarche dans la programmation de tous ses projets : construction du nouveau groupe scolaire, salle culturelle et de congrès.

MOBILITÉS DOUCES

Offrir des solutions de déplacements alternatifs, actifs, écologiques, agréables et permettant de lutter contre la sédentarité et ses effets sur la santé publique. Quand la distance impose des moyens de transport motorisés, le recours à l'autopartage ou au covoiturage permet d'allier écologie, économies et convivialité.

La Ville de Valognes multiplie les liaisons piétonnes inter-quartiers, les bandes cyclables et dispose d'une aire de covoiturage. Un vaste programme d'aménagements, notamment des berges du Merderet et du quartier du Grand Saint-Lin, est engagé dans ce sens.

S ÉNERGIES

à moindre coût passe par une les bâtiments et des techniques

ure ces préconisations dans toute ursuit un important programme de visant la sobriété énergétique.

XIMITÉ

ense qui favorise aussi la renaturation

aces verts d'agrément, de jardins partagés

LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CITOYEN RESPONSABLE :

Agir de manière responsable et prendre part aux initiatives citoyennes.

La Ville de Valognes a inscrit ces thématiques au cœur même des actions pour les Jeunes, notamment dans la construction du programme pédagogique de l'Espace Jeunes de l'Hôtel-Dieu.

SANTÉ :

Maintenir un environnement sain pour demeurer en bonne santé.

La Ville de Valognes s'est engagée dans une démarche de promotion et de prévention de la santé via des actions adaptées à tous les âges.

PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL :

Protéger les espèces en voie de disparition, préserver la biodiversité, agir contre la pollution des eaux. *La Ville de Valognes a renoncé à certains aménagements en zones déclarées humides sur son territoire.*

VALORISATION DES RESSOURCES :

Trier ses déchets, recycler, choisir l'économie circulaire.

La Ville de Valognes a été « moteur » dans la mise en œuvre de la collecte des emballages recyclables en porte-à-porte sur Le Cotentin. En outre, elle s'honore d'accueillir sur son sol des entreprises ou commerces d'économie circulaire ou qui prennent cette orientation.

TECHNOLOGIE :

Favoriser l'usage des nouvelles technologies pour une meilleure maîtrise de nos consommations.

La Ville de Valognes met progressivement en place la dématérialisation dans un grand nombre de ses services (paiements en ligne, billetterie à l'Hôtel-Dieu, école municipale de musique...).

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 17 04/01/2023 09:32

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE « LA TRANSVERSALITÉ »

Délégation de Yannick COUÉGNAT, Conseiller municipal délégué

Limiter l'attractivité d'une ville à son unique dynamique commerciale serait faire preuve d'une vision pour le moins réductrice sur un tel sujet essentiel de la politique municipale, pour ne pas dire aborder cette approche fondamentale du développement local par le « petit bout de la lorgnette ».

En vérité, l'attractivité d'une commune est un sujet extrêmement transverse qui concerne de très nombreux domaines et touche en quelque sorte l'ensemble des services municipaux. La propreté de la ville, son fleurissement, les animations, les services à la population, ses équipements scolaires, sportifs, culturels et de loisirs, sont autant de critères qui influent sur l'attractivité de la commune.

Il ne saurait être question d'en prioriser l'un plus que l'autre ; c'est un ensemble indissociable que les élus doivent contrôler avec la plus grande vigilance. Aujourd'hui, c'est une réalité, la démographie médicale, la réponse de santé sur le territoire, sont des facteurs qui tiennent plus que jamais leur place dans cette approche de développement de nos collectivités.

Chaque décision, chaque action de la commune doit être conditionnée par cette volonté. L'attractivité d'une commune se vit au quotidien. On dit parfois qu'une bonne qualité de vie est « le fruit d'un questionnement éclairé ». C'est bien cette posture qui doit donc animer tous les élus et les services municipaux pour répondre solidairement à cette question essentielle. La requalification du cœur de ville qui se poursuivra dans quelques temps par la construction d'une nouvelle salle culturelle et de congrés, la rénovation de certaines voies et la modernisation de plusieurs quartiers de la ville avec la création de petites placettes sur l'ensemble du territoire, le maintien de nombreux services à la population au sein de l'espace « France Services » sont des facteurs qui contribuent à la dynamique et à l'attractivité de Valognes.

Côté commerces, les emplacements commerciaux libres se font de plus en plus rares, c'est une bonne nouvelle ; il faut désormais réfléchir à donner la possibilité d'accueillir de nouvelles enseignes. La création de nouvelles entreprises sur les zones d'activités, l'agrandissement de certains ateliers qui regroupent leurs salariés au cœur même

du Cotentin, sur notre territoire valognais, l'extension prochaine de la zone d'Armanville, contribuent à cette dynamique. Certes le développement économique est de compétence communautaire, mais force est de constater que l'équipe municipale est directement liée à l'accueil des chefs d'entreprises qui prennent toujours contact avec la mairie lorsqu'ils souhaitent s'implanter sur une commune.

Il faut alors que les élus municipaux apportent leur concours pour faciliter les démarches, qu'il s'agisse du lieu précis d'implantation, comme de leur installation personnelle sur le territoire. S'instaure alors un véritable partenariat entre l'entreprise et la ville.

LA VILLE DE VALOGNES AIDE À L'INSTALLATION COMMERCIALE

Les chiffres 2022
8 commerces aidés pour un montant global de 16 280,37 €.

La ville apporte, sur demande, un soutien financier lors de la reprise ou de la création d'une boutique de moins de 200 m².

- **Travaux d'agencement intérieurs ou extérieurs liés à l'embellissement de vitrine** : subvention de 25 % du montant HT des travaux, plafonnée à 3 000 € par local,
- **Aide au paiement des loyers** : subvention sur la 1ère année du bail d'un montant de 25 % du loyer annuel HT, plafonnée à 2 000 € par local.

maire@valognes.fr
02 33 95 82 00

Autres soutiens proposés :

- **Le dispositif Cotentin Proximité**, cofinancé par l'Agglomération Le Cotentin, le Conseil départemental et la Région Normandie, qui comporte d'une part, l'aide à l'innovation et d'autre part, l'aide à l'investissement.

claire.epaillard@lecotentin.fr
www.lecotentin.fr

D'autres dispositifs sont mobilisables.
nathalie.lesage-guilbaud@lecotentin.fr

REPORT DU RENDEZ-VOUS DE LA PRESQU'ÎLE EN 2025

Compte tenu du contexte conjoncturel, nous avons pris la décision de reporter Le rendez-vous de la Presqu'île en 2025. Grâce aux actions menées par le groupe de travail composé d'élus, avec le concours de l'entreprise Les Cotentinois, nous allons poursuivre la préparation de cet événement d'envergure à travers un comité de pilotage présidé par Monsieur le Maire. Nous vous donnons donc rendez-vous en septembre 2025.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 18 04/01/2023 09:32

TRAVAUX

FACILITER LA VILLE

Délégation de Jacky MOUCHEL, Adjoint au Maire

DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2022

NOUVEAU PARC DE STATIONNEMENT EN SERVICE RUE BURNOUF

Réalisés par entreprises au cours du premier trimestre 2022, les travaux d'aménagement du parc de stationnement rue Burnouf ont permis la création de 27 places de stationnement supplémentaires en centre-ville.

Une attention particulière a été portée dans la réalisation de ce nouvel espace : édification d'un muret séparatif et mise en valeur de la pierre à travers la réfection des joints au mortier de chaux pour une parfaite intégration dans ce quartier préservé de la ville. Les deux massifs créés en régie viennent végétaliser l'ensemble.

Concomitamment, les joints de deux façades de La Maison des Solidarités ont été repris en harmonie avec ces travaux.

AMÉNAGEMENT DES BERGES DU MERDERET RUE DU GRAND MOULIN

La rivière Le Merderet continue de se dévoiler à travers la poursuite de l'aménagement de ses berges reliant les sites remarquables du jardin Anne Heinis, du quartier historique de la rue du Grand Moulin et du parc des Cordeliers. Conçue par Samuel CRAQUELIN, Architecte paysagiste, l'invitation à la balade, ponctuée de plantations, d'allées piétonnes, d'éléments de ferronnerie et de maçonnerie, offre à chacun la possibilité de cheminer ou de se poser au fil de l'eau dans un cadre paysager préservé.

Lieu de vie à la belle saison, les Valognaises et Valognais se sont déjà approprié cet espace en venant tantôt y déjeuner, tantôt y flâner ou se promener en famille. Nul doute que cet espace saura nous ravir à d'autres moments de l'année.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 19 04/01/2023 09:32

LA MOBILITÉ RUE DU CHEMIN VERT

Dans la continuité de l'aménagement de la rue du Grand Saint-Lin, la rue du Chemin Vert longeant la voie ferrée entre la rue du Grand Saint-Lin et la rue menant au quartier des Meslands, se sécurise et s'ouvre à différentes mobilités.

Grâce à un élargissement important, les cyclistes ont désormais à leur disposition deux bandes cyclables de part et d'autre de la voie dans le prolongement de celles de la rue du Grand Saint-Lin. Les piétons peuvent cheminer en empruntant un trottoir unique du côté de la résidence du Chemin Vert.

Ces travaux de voirie ont été accompagnés de la rénovation de l'éclairage public avec l'installation de treize candélabres équipés d'ampoules 100 % led. Dans un souci de maîtrise de la dépense énergétique, un candélabre sur deux est éteint entre 22 heures 30 et 6 heures. Enfin, il a été procédé à l'effacement du réseau téléphonique aérien restant sur 150 mètres linéaires.

JOURNÉE PORTES OUVERTES AUX SERRES MUNICIPALES

Dimanche 14 mai 2023, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
Les serres municipales - 14 Avenue du Quesnay - ouvriront leurs portes aux Valognaises et Valognais.
À cette occasion, **une plante vivace sera offerte** !

EN BREF

ENTRETIEN DES CANIVEAUX PAVÉS DANS LES RUES

Une campagne de réfection des caniveaux pavés a été menée en 2022 rues du Bourg Fleury, des Écoles, des Résistants et Cité d'Alleaume.

FIN DES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE DANS LES BÂTIMENTS DU PELOTON MOTORISÉ

Le chantier d'abaissement des plafonds des trois derniers logements du PMO s'est achevé en septembre 2022. Ces travaux amélioreront le confort des locataires et permettront de diminuer les dépenses de chauffage.

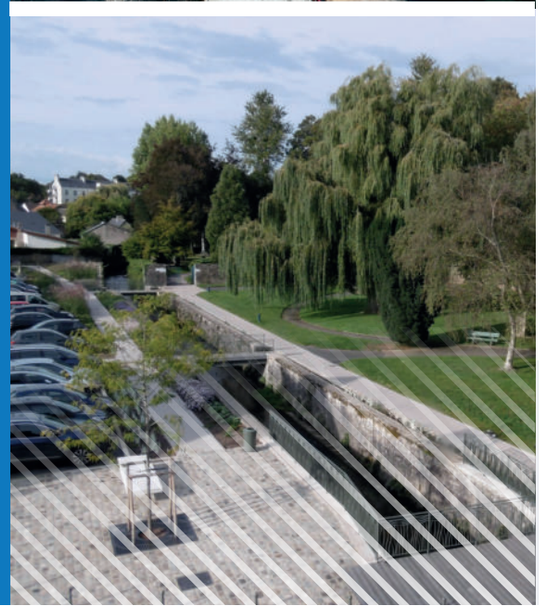

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 20 04/01/2023 09:32

TRAVAUX

TRANSFERT DU GUICHET UNIQUE

Délégation de Jacky MOUCHEL, Adjoint au Maire

Depuis le 1er novembre 2022, la Ville de Valognes a repris la gestion du GUICHET UNIQUE.

Ainsi, le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme s'effectue désormais auprès du Service URBANISME ET AFFAIRES FONCIÈRES, dans les locaux des Services Techniques Municipaux, 8 rue Binguet, auprès de Madame Agnès DOGUET et Madame Irène GIDON. Avant d'entreprendre tous travaux, il convient de se renseigner auprès de ce service qui vous accompagnera dans vos démarches obligatoires et nécessaires.

Liste non exhaustive de travaux :
construction, extension, démolition, remplacement de menuiseries, remplacement de toiture, ravalement, pose de clôture, pose de fenêtres en toiture, etc.

Le type d'autorisation à déposer dépend de la nature des travaux et du zonage du terrain : la surface de plancher et/ou l'emprise au sol créée, la modification ou non de l'aspect extérieur d'un bâtiment, le changement de destination des locaux, la situation du terrain (périmètre de protection des Monuments Historiques), etc.

Vous pouvez également vous renseigner sur le site de la préfecture via le lien https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Le centre instructeur Centre Est Cotentin, service de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin, situé 12 rue Binguet à Valognes, dispose ensuite d'un délai variable pour instruire le dossier, sous réserve de sa complétude et du respect des règles d'urbanisme :

	Certificat d'urbanisme opérationnel	Déclaration préalable	Permis de construire Maison Individuelle	Autre permis de construire ou permis d'Aménager	Permis de démolir
Cas général	2 mois	1 mois	2 mois	3 mois ou 5 mois pour un ERP	2 mois
Dans le périmètre de protection d'un Monument Historique	2 mois	2 mois	3 mois	4 mois ou 5 mois pour un ERP	3 mois

EN RÉSUMÉ

↘ QUI :
Service « Urbanisme & Affaires Foncières »

↘ OÙ :
Locaux des Services techniques municipaux
8 rue Binguet - 50700 Valognes
Accueil physique et téléphonique
Par téléphone : 02 33 95 82 01
Et par mail : urbanisme@valognes.fr

↘ QUAND :
Du lundi au vendredi
De 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30
(17h00 le vendredi)

↘ QUOI :
Formulaires et notices détaillées disponibles sur : www.service-public.fr
PLU de la Ville de Valognes disponible sur : https://www.valognes.fr/vivre-a-valognes/urbanisme/

↘ COMMENT :
Possibilité de dépôt des dossiers :
› sous format papier, en 2 ou 4 exemplaires selon les cas à adresser à :
Monsieur le Maire
Service Urbanisme & Affaires Foncières
Hôtel de ville
Place Général de Gaulle
BP 301
50700 Valognes
› sous format dématérialisé via le lien :
https://ads.lecotentin.fr/guichet-unique

Autres adresses utiles :
www.cadastre.gouv.fr
www.geoportail.gouv.fr
www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 21 04/01/2023 09:32

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ÉTAT CIVIL
COMMUNICATION

ÉTAT CIVIL, UN SERVICE AU QUOTIDIEN

Délégation de Ghislaine DENNEBOUY, Adjointe au Maire

Les demandes de titres d'identité ont connu en 2022 une augmentation sans précédent pouvant s'expliquer sans doute par l'amélioration de la situation sanitaire et les conséquences du BREXIT.

À Valognes, en complément des pratiques habituelles du service de l'état civil, un dispositif supplémentaire et particulier sans rendez-vous, a été mis en place, chaque mardi matin, dès le 3 mai. Il a permis la délivrance de sept cent neuf titres, carte nationale d'identité électronique et passeport confondus, selon les données recueillies au 30 novembre.

L'écho de ce dispositif s'est fait entendre bien au-delà des frontières communales, puisque des habitants des quatre coins de France sont venus à Valognes pour en bénéficier. C'est ainsi que des remerciements ont été adressés aux Agents de l'état civil « qui accueillent les désespérés du mardi matin ».

L'ÉTAT CIVIL EN CHIFFRES

Données sur 11 mois

Titres d'identité	2021	2022	Comparaison 2022/2021 en %
CNIe	1 464	1 628	11,20 %
Passeport	410	1 148	180,00 %
TOTAL	1 874	2 776	

Actes	2021	2022
Décès	236	256
Mariages	25	31
PACS	16	20
Avis de naissance	61	49

Nouveau bâtiment d'Accueil

Jardin paysager de quinze stèles

CIMETIÈRES

La procédure de reprise de concessions en état d'abandon a été lancée le 9 novembre 2022 dans les cimetières ; elle concerne huit concessions au cimetière d'Alleaume et sept au cimetière Saint-Malo. Elle s'achèvera en avril 2024.

En 2022, douze concessions en état d'abandon et/ou échues ont été reprises contre quinze en 2021.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 22 04/01/2023 09:32

SÉCURITÉ ET ESPACES PUBLICS

CITOYENNETÉ RESPONSABLE

Délégation de Gérard BRÉBANT, Adjoint au Maire

LABEL VILLE PRUDENTE UN 2e CŒUR POUR VALOGNES

Depuis l'obtention en 2019 du label Ville Prudente, la ville de Valognes a poursuivi son action de sécurisation des conditions de circulation par la réalisation de plusieurs aménagements, en particulier l'extension de la zone de rencontre à 20 km/h en cœur de ville, la limitation à 30 km/h de différentes voies, les travaux d'élargissement de la rue du Chemin Vert avec la création d'un trottoir et de deux bandes cyclables, la création de zones de refuge rue des Religieuses afin de sécuriser les sorties des riverains et fluidifier le trafic.

Les actions de formation et de sensibilisation à la sécurité routière pour les usagers de la route mises en œuvre par la Collectivité se traduisent notamment par une aide financière (sous conditions de ressources) à l'obtention du permis de conduire, et ce dès l'âge de 16 ans, avec l'objectif affiché de promouvoir l'Apprentissage Anticipé de la Conduite, véritable gage de sécurité.

Le label *Ville prudente* compte cinq niveaux de labellisation. L'implication de la ville de Valognes en matière de sécurité routière lui a permis d'accéder au deuxième niveau avec l'attribution de 2 cœurs. L'accès à ce deuxième niveau témoigne de l'engagement de la Municipalité pour la prévention routière et d'une nouvelle vision des déplacements sur Valognes. Cette labellisation nous réjouit, elle nous oblige devant l'importance du sujet.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES

Opération cyclope

La gendarmerie a organisé, en présence de Madame Castellotti, Sous-préfète de Cherbourg, ***l'opération Cyclope***, mardi 8 novembre, place du château de 18h30 à 20h00 avec pour objectif de détecter les éclairages défaillants. Cette action de prévention des forces de l'ordre visait, en période hivernale où les conditions météorologiques peuvent s'avérer difficiles, à attirer l'attention des automobilistes concernés par un problème d'éclairage et à l'obligation de se mettre en conformité dans un délai de cinq jours. Sur Valognes, 37 défauts d'éclairage ont été constatés : 36 ont été régularisés, 1 seul a donné lieu à verbalisation.

Opération Lumière et vision

Afin de sensibiliser les usagers de la route à la visibilité, l'association PRÉVENTION ROUTIÈRE a organisé gratuitement l'opération ***Lumière et vision***, jeudi 24 novembre, place du château de 10h00 à 18h00 en partenariat avec la ville de Valognes. Soixante-quatre participants ont ainsi pu profiter des ateliers pratiques de vérification et de réglage des phares des véhicules et des deux-roues motorisés avec le concours de professionnels de l'automobile et du vélo. L'association a proposé des tests rapides de vue et donné des conseils pratiques « pour bien voir et être bien vu, une attitude citoyenne », comme l'a souligné le Maire. Le public a également été sensibilisé à la visibilité des piétons, des cyclistes et des usagers à trottinette.

RÉDUISONS ENSEMBLE NOS DÉCHETS

Durant l'année 2022, la Communauté d'Agglomération du Cotentin a mis en œuvre le nouveau schéma de collecte des déchets ménagers et emballages recyclables sur son territoire avec pour objectifs la réduction et la valorisation des déchets. Des dispositifs adaptés au tri des déchets ont été distribués à chaque foyer, pour une collecte en porte-à-porte, des bacs noirs (ordures ménagères), mais également - et c'est une nouveauté - des bacs jaunes (emballages et papiers). Pour le verre, le principe d'apport volontaire dans les colonnes de tri prévues à cet effet demeure inchangé.

Lancé le 13 juin dernier sur Valognes, ce nouveau système, qui a nécessité un temps d'adaptation, démontre à chacun de nous sa pertinence et son utilité : diminution du volume des OM au profit de l'augmentation de celui des emballages recyclables. Un guide d'information sur les modalités de collecte par rue, édité par la ville, est tenu à disposition des habitants sur demande à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Besoin d'infos :
Direction Déchets Ménagers de l'Agglomération
02 33 53 92 04
prevention.dechets@lecotentin.fr

BON À SAVOIR

LE FRELON ASIATIQUE

+ 100 nids traités en 2022
contre 52 en 2021
En cas d'observation d'un nid :
- N'intervenez pas vous-même
- Contactez, au plus tôt, la Police municipale au 06 16 24 32 37 en indiquant vos coordonnées et la localisation précise du nid.

+ d'infos : fdgdon50.com

ACTIVITÉS BRUYANTES

Jours et horaires à respecter pour travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer des nuisances au voisinage :
- du lundi au vendredi : 8h30/12h00 et 14h30/19h30
- le samedi : 9h00/12h00 et 15h00/19h00
- les dimanches et jours fériés : 10h00/12h00

Pensons aussi à tous les bruits du quotidien et veillons à contrôler nos décibels pour le bien-être de tous.

LE STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ, LA ZONE BLEUE

- **Où** : en cœur de ville
- **Quand** : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- **Quoi** : stationnement gratuit autorisé 1h30
- **Comment** : remise d'un disque sur demande aux administrés, à l'Accueil de la mairie

Sanction : non-respect de la durée autorisée, absence de disque ou non-lisibilité (35 €).

IDENTIFICATION ET STÉRILISATION DES CHATS

En partenariat avec la ville, l'association 40 en chats identifie et fait stériliser les chats errants, relâchés ensuite sur leur lieu de capture.
4 000 €, c'est le montant de la contribution financière maximale annuelle de la collectivité.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 23 04/01/2023 09:32

ORANO TEMIS

ORANO TEMIS SE MODERNISE POUR SA CROISSANCE

Emmanuel DIERS, Directeur Général d'Orano Temis

Née de la fusion des sociétés Mécagest, Mécachimie et Sogefibre en 2014, Orano Temis a opéré ces dernières années une importante transformation. Transformation manifestée par un retour à l'équilibre financier, de l'excellence opérationnelle, l'investissement de moyens et de machines modernes, des opérations de digitalisation, et aujourd'hui, un rassemblement de nos équipes de Beaumont sur les sites de Saint-Sauveur-le-Vicomte pour le métier mécanique et sur le site de Valognes pour tous les autres métiers. Les travaux ont débuté en février 2020 et se sont terminés courant de l'année 2022. Se sont ainsi succédé sur notre site 51 entreprises extérieures. Plus de 130 personnes ont ainsi rejoint le site Orano Temis de Valognes pour former un total de 270 collaborateurs.

Notre site de 3 hectares compte désormais 2 400 m² d'espaces de bureaux neufs ou entièrement rénovés en plateaux ouverts et 9 600 m² d'ateliers pour nos différents métiers. Un réfectoire, une terrasse, un bâtiment pour les œuvres sociales et un service complet de conciergerie composé de partenaires locaux agrémentent l'ensemble pour offrir aux salariés du site une qualité de vie au travail. Ces aménagements et ces services sont le fruit du travail mené avec les instances représentatives du personnel et plus largement d'un engagement collectif de nos salariés qui se sont ainsi prêtés au jeu des groupes de travail, des commissions et des sondages déterminant nos choix d'agencement. Je tiens ici à les remercier vivement pour leur implication dans cette transformation. Je tiens également à remercier le Maire de Valognes, Jacques Coquelin, et tous nos interlocuteurs de la Communauté d'Agglomération du Cotentin qui se sont toujours montrés attentifs à nos besoins.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 24 04/01/2023 09:32

Ce magnifique outil industriel a pour vocation de servir les intérêts de la filière nucléaire, dans son rôle incontournable et stratégique pour notre pays. Ces enjeux mobilisent toute notre énergie et la transformation du site de Valognes s'inscrit dans un plan à long terme de notre entreprise pour répondre à de nombreux projets : nouvelles capacités évaporatoires et densification des piscines du site de La Hague, boîtes à gants pour l'usine de MELOX, démantèlement d'anciennes installations, maintenance et fournitures de pièces de rechange pour les process de nos clients, fabrication et montage d'éléments pour les sous-marins nucléaires, fabrications de combustibles neufs ou encore emballages de transport de combustibles.

Cette dynamique nous permettra de rester LE fournisseur de confiance pour livrer des équipements stratégiques clefs en main pour les grands acteurs du secteur nucléaire, au sein du groupe Orano mais aussi à l'externe, pour EdF, Framatome, le CEA ou encore Naval Group. Tout ceci est possible grâce aux compétences des femmes et des hommes d'Orano Temis mais aussi grâce à un réseau de partenaires historiques locaux.

Je terminerai par le principal enjeu de ce projet de rassemblement : renforcer notre collectif ! Nos compétences sont précieuses, la synergie de nos équipes rassemblées en un même lieu permet d'aller encore plus loin. Ces compétences sont un patrimoine précieux et en constante évolution. Depuis 2018, plus de 170 collaborateurs ont rejoint Orano Temis en CDI et nous avons encore de nombreux postes à pourvoir en 2023 pour

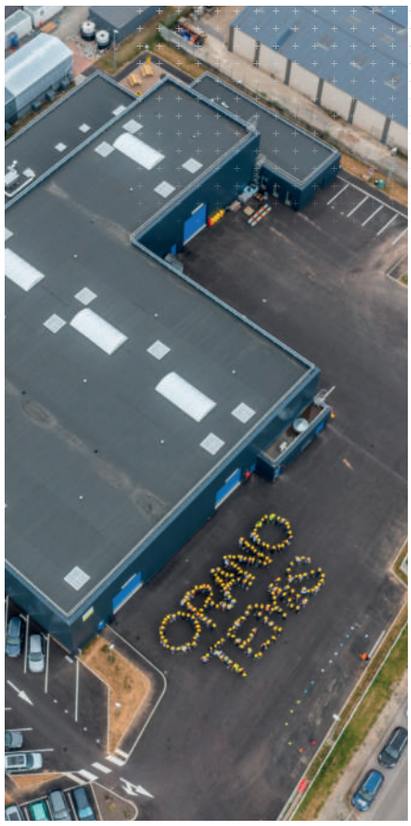

assurer notre importante croissance, rejoignez-nous ! Un dernier mot sur la transmission des savoirs. Nous avons la fierté d'avoir recruté dans nos équipes un de nos alternants élu meilleur apprenti de France dans la catégorie usinage, c'est le témoignage de la qualité de la transmission de savoirs qui s'opère dans nos usines entre les générations. Ce sujet majeur, c'est aussi le défi que relève l'École de Production de Valognes et la Haute École de Formation Soudage Hefaïs, deux initiatives très prometteuses pour nos métiers.

Les challenges ne manquent pas, mais le principal est celui de servir l'enjeu majeur des prochaines décennies : produire une énergie bas carbone et ainsi participer à la transition énergétique. Les collaboratrices et collaborateurs d'Orano Temis sont pleinement engagés pour relever ces nombreux défis !

ORANO TEMIS EN CHIFFRES :

130

LE NOMBRE DE COLLABORATEURS QUI ONT REJOINT LE SITE DE VALOGNES

270

LE NOMBRE TOTAL DE COLLABORATEURS SUR VALOGNES

2 400

LE NOMBRE DE M² NOUVELLEMENT CRÉÉS À VALOGNES

9 600

LA SURFACE TOTALE DES DIFFÉRENTS ATELIERS SUR VALOGNES

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 25 04/01/2023 09:33

DU NOUVEAU À L'HÔPITAL SIMONE VEIL

OUVERTURE DE L'UNITÉ DE SOINS HOSPITALIERS RÉGULÉE

CRÉATION D'UNE NOUVELLE UNITÉ

Afin de répondre plus efficacement aux besoins de santé de la population du Nord-Cotentin, le Centre Hospitalier Public du Cotentin réorganise en permanence son offre de soins en intégrant de nouvelles modalités de prise en charge.

La régulation par le Samu Centre 15, mise en place de 15h00 à 8h30 au Service d'Accueil des Urgences, répond à notre objectif prioritaire en termes de soins non programmés : orienter rapidement l'usager vers la prise en soins la plus adaptée à son état de santé.
Pour améliorer la mise en œuvre de cette priorité, Benoît ARRIVÉ, Jacques COQUELIN, Maire de Valognes et respectivement Président et Vice-Président du Conseil de Surveillance du CHPC ainsi que l'équipe des urgences, le Président de la Commission Médicale d'Établissement, le SAMU Centre 15 et la Direction du CHPC ont œuvré à la création d'un nouveau service sur le site Simone Veil de Valognes : l'Unité de Soins Hospitaliers Régulée.

100 % RÉGULÉE PAR LE 15

L'USHR (Unité de Soins Hospitaliers Régulée) accueille ses premiers patients depuis le lundi 7 novembre 2022.

L'accès à ce nouveau service, implanté sur le site Simone Veil de Valognes, repose sur la régulation complète par le Samu Centre 15 : tout usager nécessitant un soin hospitalier non programmé est invité à contacter le 15. En fonction de la gravité, de l'urgence et de la localisation du patient, le SAMU évaluera la nécessité d'un passage aux urgences de Cherbourg ou l'adressage à l'USHR. Aucun patient non-régulé par le SAMU en amont ne pourra bénéficier d'une prise en charge dans l'unité.

L'USHR n'est pas un centre de consultation et n'a pas vocation à suppléer la médecine de ville. Il s'agit bien d'une unité où peuvent être réalisés des soins relevant du domaine hospitalier, trop lourds à coordonner en cabinet libéral, notamment lorsque des actes d'imagerie médicale ou de laboratoire y sont associés mais sans urgence vitale. De plus, l'USHR bénéficie du support du service de Médecine Polyvalente à proximité immédiate afin de faciliter l'accès à une hospitalisation si nécessaire.

AU SERVICE DE TOUTE LA POPULATION DU NORD-COTENTIN

L'USHR s'adresse aux habitants de la périphérie Valognaise mais également à l'ensemble de la population Nord-Cotentinoise.

L'équipe de ce nouveau service, composée d'un médecin, d'un(e) infirmier(ère) et d'un(e) aide-soignant(e), assure une présence du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 26 04/01/2023 09:33

INSTALLATION DE CINQ CABINETS DENTAIRES

Vendredi 2 décembre, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Thomas DEROCHE, Directeur général de l'Agence régionale de Santé Normandie, David MARGUERITTE, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et Benoît ARRIVÉ, Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Public du Cotentin (CHPC), Séverine KARRER, Directrice du Centre Hospitalier Public du Cotentin et Jacques COQUELIN, Maire de Valognes, ont procédé à l'inauguration de « fauteuils dentaires » à l'hôpital Simone Veil de Valognes.

Le département de la Manche, 500 000 habitants, se classe 96ème en nombre de chirurgiens-dentistes par habitant, derrière la Martinique et la Guadeloupe. La Manche compte 37 dentistes pour 100 000 habitants, contre une moyenne nationale de 64.

Face aux réelles difficultés des habitants à accéder à un chirurgien- dentiste, l'Agence régionale de Santé, la Région Normandie, la Communauté d'Agglomération du Cotentin, l'hôpital de Cherbourg, l'Université de Caen-Normandie, les professionnels de santé chirurgiens-dentistes, ont réagi avec la mise en place, dès 2021, d'un partenariat avec l'Unité de Formation et de Recherche d'odontologie de l'Université de Rennes.

"Ce partenariat est une réelle opportunité pour notre territoire", a souligné David MARGUERITTE.

Ce soutien au développement des plateaux hospitaliers de formation a notamment permis l'installation de trois « fauteuils dentaires » à l'hôpital de Valognes et à la réorganisation de deux cabinets existants à l'Hôpital Louis Pasteur de Cherbourg-en-Cotentin.

Avec un coût global de 716 767 € pour les cinq « fauteuils dentaires » du Cotentin, la Région Normandie apporte un soutien financier de 377 090 € et la Communauté d'Agglomération du Cotentin 339 677 €.

CONSULTATIONS

Site Simone Veil
Avenue du 8 mai

PRISE DE RENDEZ-VOUS DE 8H30 À 17H30 :

Au 02 33 95 70 20
Centre de périnatalité
Holters tensionnels
Nutrition
(IMC > 30, obésité et obésité morbide, consultation remboursée)
Gériatrie
(suite à hospitalisation en Unité Cognitivo-Comportementale)
Médecine polyvalente et retour de voyage

Au 02 33 95 71 02
IRM du GIE IRM du Cotentin

Au 02 33 95 70 20
Cabinet dentaire
Chirurgie orthopédique et traumatologique
Ophtalmologie
Orthoptie (spécialité basse vision)
ORL

Au 02 33 20 77 11
Endocrinologie
Rhumatologie
Diabétologie

DIRECTEMENT DANS LES SERVICES :

Douleur : **02 33 20 70 14**

Pathologies professionnelles : **02 33 95 70 69**

Vaccination et conseils aux voyageurs : **02 33 95 70 15**

Imagerie médicale : **02 33 95 70 17**

Prélèvements de laboratoire :
Du lundi au vendredi,
sans rendez-vous de 8h30 à 16h00
(prise de sang, bilan urinaire)

USHR :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 :
Unité 100 % régulée par le SAMU,
appel au 15 obligatoire

CHPC
Centre Hospitalier Public du Cotentin
46 rue du Val de Saire - BP 208
50102 CHERBOURG EN COTENTIN

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 27 04/01/2023 09:33

LES CONCERTS EN VALOGNAIS

DU 7 AU 11 JUILLET 2023
35ème ÉDITION

Le festival des Concerts en Valognais a été créé en 1988, à l'initiative de Colette Pariot, propriétaire à l'époque avec son mari Guy de la libraire Alauna à Valognes, sous sa première appellation Les Concerts de Valognes.

musique classique,
musiques du monde,
jazz, patrimoine
architectural local.

Un rendez-vous annuel

Après la parenthèse de 2020, l'équipe des Concerts en Valognais a été heureuse de retrouver son public en 2021 et de voir un accroissement de celui-ci en 2022 avec près de 1100 spectateurs.

Les Concerts en Valognais, organisés par une équipe de bénévoles membres d'une association loi 1901 à but non lucratif, l'Association culturelle de Valognes, associent de la musique classique, du jazz et des musiques du monde au patrimoine architectural local.

Les concerts ont lieu chaque jour dans un lieu différent, une église ou une demeure privée, ce qui en fait leur originalité.

Les Concerts en Valognais proposeront en 2023 un programme éclectique et digne de son 35ème anniversaire avec en ouverture le 7 juillet à l'Abbaye bénédictine le quatuor à cordes **Akylone**, le 8 juillet du jazz au château de Montvason à Saussemesnil qui accueillera **Leigh Barker**, le 9 juillet au château d'Hémévez, **Café Trinacria** et **Zambra quartet**, un voyage musical en 2 escales allant de la Sicile à l'Espagne, le 10 juillet à l'église Saint-Malo **Guillaume Coppola et Hervé Billaut** pour un programme de piano à 4 mains.

En clôture le 11 juillet à l'église Saint-Malo, l'**Orchestre régional de Normandie** pour un concert symphonique avec 30 musiciens et le soliste clarinettiste **Florent Pujuila**.

Toute l'équipe et la présidente de l'Association culturelle de Valognes, Françoise Legriffon, remercient vivement la ville de Valognes pour son indéfectible soutien, ainsi que le département de la Manche et la région Normandie, tous ses partenaires, ses donateurs et mécènes, ainsi que son fidèle public. Des actions enrichissantes sont réalisées avec l'école de musique, les écoles, la médiathèque, le Pays d'Art et d'Histoire, ainsi que l'EHPAD le Pays Valognais.

Pour toutes informations complémentaires :
concertsenvalognais.acdc@gmail.com
www.lesconcertsenvalognais.com

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 28 04/01/2023 09:33

UN NOUVEL AVENIR POUR VALOGNES
LA PART DU COLIBRI EPISODE 2

Aujourd'hui, dimanche 13 novembre, un grand ciel bleu illumine Valognes. Si le jour qui décline nous rappelle le calendrier, la douceur inédite des températures nous démontre encore et toujours que le réchauffement climatique accélère ses effets.

L'année dernière, nous avions proposé qu'une commission municipale transversale soit chargée de la transition écologique de notre ville. Nous aurions voulu y concerter un programme d'actions qui irriguerait tous les champs de l'action municipale en faveur de la protection de notre environnement. Las ! Monsieur le maire a balayé cette idée lors du conseil municipal du 13 décembre 2021, craignant que « cela se solde au final par un comité Théodule qui n'apportera pas de plus-value à l'action municipale » si ce n'est de « diluer cette volonté que nous avons d'agir au quotidien ».

Alors qu'avons-nous fait à l'échelle municipale depuis l'année dernière ? Quelles sont les mesures prises qui ont eu un impact réel sur le bilan carbone de la ville ? Quelles actions sur l'éclairage public, l'isolation des bâtiments, le parc des véhicules, les mobilités douces, le fonctionnement des services, la végétalisation de la ville, celle de la place du château dont le projet de réhabilitation semble devoir être reporté toujours plus loin ? De son côté, la communauté d'agglomération a déployé des mesures concrètes : collecte à la porte des poubelles jaunes, distribution gratuite de composteurs, transport à la demande, train à 1 euro pour Cherbourg.

Finalement, la canicule et la sécheresse de l'été auront été plus convaincantes que nous pour inciter la majorité à s'emparer pleinement de cette thématique en se réunissant en séminaire à la rentrée. Il est dommage que nous n'y ayons pas été associés. Nous aurions pu y apporter notre sensibilité et nos idées.

D'autant que monsieur le maire a déjà su jouer l'ouverture en nous invitant à participer au jury de concours en charge du choix de l'architecte pour la nouvelle école et, bientôt, au comité de suivi de sa construction. Et nous l'en remercions. Comme nous nous félicitons que ce projet intègre désormais une unité de production des repas pour les écoliers. En attendant sa réalisation, il est dommage que le renouvellement du marché des repas pour les écoles n'ait pas permis d'aboutir à une solution locale. Le prestataire choisi, situé à Avranches au lieu de Mondeville auparavant, ne permettra pas d'améliorer l'empreinte écologique de ce service municipal.

La nouvelle école intègrera le quartier du Grand Saint-Lin où les projets se juxtaposent : double giratoire route de Bricquebec, espace aquatique, caserne des pompiers, zone résidentielle. Nous croyons important de questionner dès maintenant l'organisation urbaine globale de ce quartier pour garantir l'organisation fluide et sécurisée des mobilités de tous types dans un environnement qui préservera la qualité de vie de ses habitants.

Du côté de la santé, l'ouverture d'une Unité de Soins Hospitaliers Régulée (USHR) à l'hôpital Simone Veil depuis le7 novembre est une excellente nouvelle. Il faut saluer l'engagement des soignants pour relocaliser à Valognes ce service d'urgences régulées par le 15. En revanche, les médecins généralistes tardent à arriver dans les pôles de santé public et privés de notre commune. Ils ne semblent guère plus nombreux à vouloir s'installer en Cotentin alors que les départs à la retraite de leurs collègues se poursuivent. L'agglomération doit désormais valider et mettre en œuvre son projet de centre de santé communautaire qui lui permettra d'embaucher des médecins salariés. Ce modèle, complémentaire à celui de la médecine libérale, apportera au territoire une solution nouvelle pour améliorer son offre de soin même si son attractivité reste un véritable enjeu (pas seulement pour les médecins, de nombreux autres secteurs professionnels sont en tension dans un bassin économique proche du plein emploi). La responsabilité du politique au national est grande. Qu'ont fait les gouvernements successifs depuis tant d'années ? Quand l'exécutif prendra-t-il des mesures pour que les Français puissent se soigner dignement en garantissant la présence de médecins généralistes et spécialistes dans tous les territoires ? Arrêtons la sélection à outrance dans les facs de médecine alors que de très bons étudiants refusés pourraient faire de très bons médecins. Encadrons l'installation des praticiens pour améliorer et uniformiser la densité médicale dans tous les territoires.

Dans cette époque anxiogène, où le contexte politique national génère un climat délétère, où l'invective et l'outrance gangrènent le débat public, nous tenons à exprimer nos différences dans le respect des personnes et de leur fonction. Elles constituent la richesse de la vie municipale et, nous l'espérons, peuvent influencer la politique de la majorité quand nos idées se trouvent partagées par-delà nos rangs.

Fabrice Rodriguez
Sylvie Hervieu
Stéphane LAINE
Mathilde CHALLIER
Antoine LEFORESTIER

Cette page est publiée sous la responsabilité de ses auteurs, tant sur la forme que sur le fond.

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 29 04/01/2023 09:33

INFOS PRATIQUES

MAIRIE SERVICES ADMINISTRATIFS

Place du Général de Gaulle BP 301
Ouverts au public du lundi au jeudi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.95.82.00
Fax : 02.33.40.49.69
contact@valognes.fr
www.valognes.fr

CONTACTS MAIRIE SERVICES ADMINISTRATIFS

administration-generale@valognes.fr
drh@valognes.fr
etatcivil@valognes.fr
finances@valognes.fr
salles-municipales@valognes.fr

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

8, rue Binguet
Ouverts au public du lundi au jeudi
8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi : 8h00 >12h00 / 13h30 >17h00
Tél : 02.33.95.82.01 **/ Fax :** 02.33.95.82.13

CONTACTS MAIRIE SERVICES TECHNIQUES :

batiments-communaux@valognes.fr
environnement@valognes.fr
secretariat-technique@valognes.fr

SERVICE URBANISME ET AFFAIRES FONCIÈRES GUICHET UNIQUE

8 rue Binguet
Ouvert au public du lundi au jeudi
8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi : 8h00 >12h00 / 13h30 >17h00
Tél : 02.33.95.82.01
urbanisme@valognes.fr

URGENCES EAU

06.80.87.45.43

URGENCES GRDF

0.800.47.33.33

URGENCES ENEDIS

09.726.750.50

POLICE MUNICIPALE

5 bis rue Léopold Delisle
06.16.24.32.37
02.33.95.82.02
police-municipale@valognes.fr

CIMETIÈRES D'ALLEAUME ET SAINT-MALO

Du 1er mars au 15 novembre : 8h30 > 19h00
Du 16 novembre à fin février : 8h30 > 17h00

CULTURE PATRIMOINE

Hôtel-Dieu
11, rue de l'Hôtel-Dieu
Tél : 02.33.21.62.70 **/ Fax :** 02.33.21.62.74
hotel-dieu@valognes.fr
culture@valognes.fr

MÉDIATHÈQUE JULIEN DE LAILLIER

Rue Pierre Godefroy
02.33.95.82.40
Mardi, jeudi, vendredi : 13h00 >18h30
Jeudi : 16h00 >18h30
Mercredi : 10h30 > 12h30 / 14h00 > 17h30
Samedi : 10h30 >12h30 / 14h00 > 17h30
bibliotheque@valognes.fr
www.mediatheque.valognes.fr
Réseau LIRE@COEUR :
lireacoeur@lecotentin.fr
www.bibliotheques-coeur.cotentin.fr

MUSÉE RÉGIONAL DU CIDRE

Rue du Petit Versailles
06.75.89.89.52
> du 1er avril au 30 juin, du 1er au 30 sept. et vacances de la Toussaint,
Ouvert du mercredi au dimanche :
14h00 >18h15
>du 1er juillet au 31 août
Ouvert tous les jours : 11h00 >18h15
Sauf le dimanche : 14h00 >18h15
Fermeture de la billetterie à 17h30 toute l'année
Gratuit pour les habitants de Valognes tous les dimanches
Gratuit pour tous, le 1er dimanche du mois
Fermé les 1er mai et 1er novembre
Visite de groupes (de 10 à 30 pers.) toute l'année sur réservation
patrimoine@valognes.fr

SPORTS – INFRASTRUCTURES SPORTIVES – ÉVÈNEMENTIEL

Rue Léopold Delisle
Horaires (idem mairie)
Tél : 02.33.95.82.16
sports@valognes.fr

JEUNESSE – TEMPS LIBRE – VIE ASSOCIATIVE

Rue Léopold Delisle
Horaires (idem mairie)
Centre de loisirs sans hébergement
Tél : 02.33.95.82.44
jeunesse@valognes.fr
Tickets Temps Libre / Associations
Tél : 02.33.95.82.43
vieassociative@valognes.fr

ESPACE JEUNES DE L'HÔTEL-DIEU

11, rue de l'Hôtel-Dieu
Tél : 02.33.21.62.70
espace-jeunes@valognes.fr
Périodes scolaires :
Du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00
Pendant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

CENTRE FAMILIAL ET SOCIAL

6 rue Binguet
Ouvert au public du lundi au jeudi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi :
9h00 > 12h00 / 13h30 >17h00
Tél : 02.33.95.82.30 **/ Fax** 02.33.40.23.17
actionsociale@valognes.fr

SERVICE ÉDUCATION

Centre Familial et Social
6 rue Binguet
Tél : 02.33.95.82.31
enseignement@valognes.fr

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
Écoles maternelles et primaires publiques
7h30 > 8h45/ 12h00 >12h30
13h15 >13h45 / 16h30 > 18h30

ATELIERS PÉRISCOLAIRES
Écoles maternelles et primaires publiques
Lundi, mardi, jeudi :
7h30 > 8h45 / 12h00 >12h30

MERCREDIS LOISIRS
Renseignements et inscriptions
Centre Familial et social

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Place Jacques Lemarinel
Tél : 02.33.95.00.58
ecole-musique@valognes.fr

CAMPING MUNICIPAL « LE BOCAGE »

Rue Neuve
06.10.84.59.33
Ouvert du 1er avril au 15 octobre
Aire de camping-car
Borne de service 8 places
camping@valognes.fr

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2023-03.indd 30 04/01/2023 09:33

MAISON DES SOLIDARITÉS

2 B rue Burnouf
Le Secours Catholique
annabelle.levaufre@outlook.fr
Le Secours Populaire
spf50.valognes@orange.fr
La Croix Rouge Française
ul.ouve-saire@croix-rouge.fr
GIP TANDEM
melanie.desquesnes@giptandem.fr
GEM L'ALIZÉ lalize50@gmail.com
Le Club de bridge bridgevalognes@gmail.com
Valognes Activités en Temps Partagé
Tél : 06.41.48.68.76

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Siège administratif :
Hôtel Atlantique – Boulevard Félix Amiot
BP 60250 – 50100 CHERBOURG EN COTENTIN
Site internet : www.lecotentin.fr

MAISON DU COTENTIN DU CŒUR DU COTENTIN

22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES
Bureaux ouverts au public
Du lundi au vendredi :
8h30 >12h30 / 13h30 > 17h30
Tél : 02.33.40.08.60
contact.coeurcotentin@lecotentin.fr

DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU

6, allée de la Poste - 50700 VALOGNES
Bureaux ouverts au public
Du lundi au vendredi
9h00 > 12h00 / 14h00 > 17h00
Tél : 02.33.03.03.00
Sébastien THÉRÈZE, Responsable du service de l'eau : sebastien.thereze@lecotentin.fr

CENTRE INSTRUCTEUR ADS CENTRE-EST COTENTIN

12, rue Binguet – 50700 VALOGNES
Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi
Tél : 09.71.16.21.90
cicec@lecotentin.fr

RELAIS PETITE ENFANCE DU CŒUR DU COTENTIN

Pôle de proximité
22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES
Permanences sur RDV
Lundi et Jeudi : 14h00 > 17h00
Mercredi : 9h00 > 12h00
Aurélie FLOQUET : 06.72.18.28.91
Élodie MINERBE : 06.30.78.22.76
Pearl HUBER : 06.82.64.86.45 / 02.33.04.38.56
rpe.coeurcotentin@lecotentin.fr

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL « LA FARANDOLE »

Maison de Services Au Public
22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES
Ouverte du lundi au vendredi : 7h30 > 18h30
Fermeture annuelle une semaine à Noël
et trois semaines en août
Fermée les jours fériés
Renseignements et inscriptions :
02.33.40.36.35
creche.valognes@lecotentin.fr

OFFICE DE TOURISME DU COTENTIN

www.encotentin.fr
Bureau d'information touristique
25, rue de l'église – 50700 VALOGNES
Tél : 02.33.40.11.55
contact@ot-cotentin.fr

BASSE-SAISON du 1er janvier au 31 mars et du 14 novembre au 31 décembre
Du lundi au samedi :
9h30 > 12h30 / 14h00 > 17h00

MOYENNE SAISON du 1er avril au 30 juin et du 1er septembre au 13 novembre
Du mardi au samedi :
9h30 > 12h30 / 13h30 > 18h00

HAUTE SAISON du 1er juillet au 31 août
Du lundi au dimanche
9h30 > 12h30 / 13h30 > 18h30

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE « LE CLOS DU COTENTIN »

21, rue du Grand Moulin – 50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.01.26
pah.clos.cotentin@lecotentin.fr

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE

La Fosse Prémesnil
Tél : 02.33.95.21.05

PARTICULIERS :
> Du Lundi au samedi
Du 1er octobre au 31 mars :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Fermeture : dimanche et jours fériés
> Du 1er avril au 30 septembre :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 18h30
Fermeture : dimanche et jours fériés

PROFESSIONNELS :
Ouverture identique aux particuliers, sauf week-ends
Fermeture : samedi, dimanche et jours fériés

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES RECYCLABLES EN PORTE-À-PORTE

Déchets à présenter la veille au soir à partir de 19h00 (Collecte à partir de 6h00)

HYPER CENTRE
OM MARDI ET VENDREDI, TOUTES LES SEMAINES
ER MERCREDI, TOUTES LES SEMAINES

URBAIN
OM VENDREDI, TOUTES LES SEMAINES
ER MERCREDI, TOUTES LES SEMAINES

EXTÉRIEUR
OM LE LUNDI, SEMAINES PAIRES
ER LE LUNDI, SEMAINES IMPAIRES

ZA D'ARMANVILLE
OM LE JEUDI, TOUTES LES SEMAINES
ER LE JEUDI, TOUTES LES SEMAINES

OM = Ordures ménagères
ER = Emballages recyclables

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

DON DU SANG EN 2022

Salle du château :
>Mercredi 8 février
>Jeudi 9 février
>Mercredi 5 avril
>Jeudi 6 avril
>Mardi 27 juin
>Mercredi 28 juin
>Mercredi 30 août
>Jeudi 31 août
>Mardi 31 octobre
>Mardi 26 décembre

Réservez votre nouveau service de transport à la demande, par téléphone au 0 806 079 530 ou sur l'appli MyMobi

capcotentin.fr

cap COTENTIN
BIENVENUE À BORD